

Processus préparatoire de la troisième conférence internationale sur le financement du développement :

Session informelle sur le contexte global – 10 novembre 2014

Intervention de la Mission française à l'ONU (RP New-York):

Messieurs les co-facilitateurs, Mesdames, Messieurs les panelistes,

La France souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne

Je souhaiterais néanmoins ajouter quatre remarques à titre national.

La conférence d'Addis Abeba est une échéance majeure dans la mise en œuvre d'un agenda post-2015 universel et intégré. Nous pensons qu'elle doit être ambitieuse et nous sommes résolus à y apporter toute notre contribution et notre engagement.

Comme vous l'avez souligné lors de vos interventions ainsi que dans la note de concept de présentation de cette session, le monde change et la communauté internationale doit s'adapter. Notre réflexion sur le financement du développement doit prendre en compte et refléter ce changement.

Première remarque : il faut prendre en compte l'arrivée de **nouveaux acteurs du développement** : A ce titre, on assiste aujourd'hui à un réel essor des coopérations Sud-Sud et triangulaires. En outre, nombre d'acteurs non étatiques, notamment les fondations, certaines entreprises privées, les villes, prennent une place de plus en plus importante dans ce nouveau panorama de l'aide, du financement, de la coopération technique, de l'investissement privé, et il semble essentiel d'impliquer et engager encore davantage ces acteurs dans la mise en œuvre du nouvel agenda du développement post-2015. Nous voyons ainsi se constituer progressivement un partenariat mondial pour le financement du développement durable que la communauté internationale peut aider à coordonner.

Deuxième remarque, il faut avoir une approche **large** des instruments disponibles pour le financement du développement et promouvoir une **approche holistique du financement du développement**, qui prenne en compte l'ensemble de ces flux afin de favoriser leur complémentarité, leur qualité, et d'augmenter leur impact sur le développement local dans une perspective durable.

Le rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable rappelle le besoin d'avoir une approche renouvelée du financement du développement, et promeut cette approche holistique, prenant en compte la multiplicité des flux financiers en direction des PED. La France souscrit aux conclusions et recommandations émises par ce rapport. De notre point de vue, seule la mobilisation accrue des ressources domestiques, grâce à des incitations et outils appropriés, une gouvernance financière et fiscale appropriée et basée sur la transparence, la promotion des sources et mécanismes innovants de financement, la maximisation de l'orientation des flux financiers privés mondiaux en faveur des pays du sud, peuvent permettre un développement endogène pérenne.

Dans ce contexte, l'APD et les financements publics internationaux restent les outils privilégiés. L'APD doit se concentrer davantage sur les PMA et avoir un effet catalytique ailleurs dans le cadre de

financements mixtes et des coalitions d'acteurs. Enfin, le développement durable doit s'intégrer dans toutes les politiques de développement des pays.

Troisième remarque